

Atelier 4

Mobilité et Altérité

Animateur : **Régis Ritz**, président honoraire, université Bordeaux Montaigne

Contributeurs : **Dominique Antony**, **Valérie Pouchat** et **Michel Febrer**, Euro-CIDES ; **Bertrand Remazeilles**, conseiller mission locale Technowest, et **Michel Baatida**, conseiller municipal délégué de la Ville de Martignas-sur-Jalle chargé des relations internationales ; **Gérard Wormser**, directeur de Sens publico (www.sens-publico.org), philosophe (ENS de Lyon), représentant d'Erasmus Expertise

Secrétariat et rédaction de la synthèse : **Amandine Brizio**, doctorante au Centre Emile Durkheim



L'atelier, animé par **Régis Ritz**, s'est appuyé sur un dialogue entre les intervenants d'une part, les participants à l'atelier d'autre part, et cinq jeunes suivis par la mission locale Technowest (53) de retour d'un séjour de mobilité au Sénégal. La richesse du dialogue engagé a résulté de la mise en perspective des expériences individuelles de bénéficiaires de dispositifs de mobilité, des « metteurs en œuvre » qui participent à la mise en place de tels dispositifs pour des publics spécifiques, et de l'analyse de ces expériences par les participants à l'atelier et les intervenants. La possibilité de faire dialoguer ces niveaux multiples, depuis la conception jusqu'à l'accompagnement ou l'expérience pratique de la mobilité, chez des professionnels ou des jeunes, avec des publics handicapés ou en insertion, a fait émerger une réflexion en termes de découverte de sa propre identité et de ses propres normes par la confrontation avec l'autre.

Deux dispositifs de mobilité sur des temps relativement courts ont servi de base à ces échanges. Le premier, projet « **Mission Teranga** » porté par la mission locale Technowest et l'ADAPEI, avec l'appui de la Région Aquitaine, permet à un public qui a rarement l'occasion de partir à l'étranger de découvrir la mobilité, sur la base d'objectifs communs définis ensemble afin de **remettre en état une école primaire au Sénégal**. Huit jeunes de la mission locale, six de l'ADAPEI et dix sénégalais ont constitué le groupe qui a fait profiter les participants de l'atelier de leur expérience et de l'impact de ce séjour sur leur trajectoire au retour en France.

Pour **Bertrand Remazeilles**, de la Mission Locale Technowest, l'initiative des chantiers au Sénégal proposée par la mairie de Martignas, représentée par **Michel Baatida**, a été une opportunité de changer le cadre de la mission d'insertion. Les jeunes s'inscrivent dans ce projet sur la base du volontariat, avec un intérêt soit pour le projet, soit plus indirectement sur des motivations humanitaires. Dans le cadre des difficultés importantes rencontrées pour mobiliser le public des missions locales sur la mobilité, en particulier les jeunes filles, le projet est construit autour d'un séjour d'un mois au Sénégal, et de six mois préalables de travaux en équipe pour préparer le départ. Ces six mois de préparation se font sur la base du support du service civique, qui permet une rémunération légère et donc de fidéliser le public des jeunes demandeurs d'emploi, pour permettre de passer du point de vue consommateur à co-construc-teur de projet. L'association avec l'ADAPEI se fait avant le départ pour un travail sur les questions d'altérité avec des personnes issues d'horizons très différents. Sur place, le partenariat est très encadré avec la commune jumelée, et les accompagnateurs ont tissé des liens anciens avec les participants sénégalais.

Le second dispositif présenté a concerné des échanges et des séjours de mobilité entre opérateurs de la **protection des mineurs sous main de justice**. Les témoignages présentés n'étaient donc pas issus du public sous main de justice, par définition peu mobile, mais des opérateurs cherchant à définir un champ de bonnes pratiques par la découverte des usages et expériences dans d'autres pays. Encadré par **Euro-CIDES**, association à but non lucratif, qui regroupe non pas des praticiens de terrain, ou des pédagogues, mais un savoir faire dans la mise en réseau et dans le « faire travailler ensemble ». Pour les représentants d'Euro-CIDES, **Dominique Antony, Valérie Pouchat** et **Michel Febrer**, l'objectif était d'échanger sur les pratiques éducatives et de formation des personnels afin de pouvoir diffuser au sein de son propre réseau les expériences et les réflexions sur les modes de prise en charge des mineurs sous main de justice.

L'ensemble des témoignages font état d'un changement après le séjour, qui ne se perçoit cependant pas nécessairement immédiatement. Si lors du séjour à l'étranger beaucoup ont vécu une première phase dans la découverte de l'altérité marquée par le conflit ou le rejet de la faute sur les différences de chacun, qu'elles soient linguistiques ou liées au handicap, les transformations profondes sont souvent vécues après le séjour en lui-même.

Les jeunes du projet de chantier au Sénégal ont souligné le changement dans les questions d'estime de soi et dans l'image marginalisée qui leur était renvoyée en tant que bénéficiaires de la mission locale ou de l'ADAPEI. Les conflits ou les difficultés rencontrées ont amené les participants de l'atelier à mettre en lumière le fait que dans la cadre de la mobilité, la rencontre avec l'autre peut être conflictuelle, l'échange peut parfois rater et amener à un renforcement des stéréotypes. L'importance d'accorder

à chacun le temps de la découverte, et d'évaluer l'impact du séjour sur le temps long, était une conclusion partagée par les professionnels comme les jeunes en insertion après un séjour de mobilité.

Gérard Wormser a conclu l'atelier en montrant que dans les deux exemples mis en avant, ce sont les questions de transgression qui sont prégnantes. C'est le passage des limites qui doit en permanence être évalué, selon qu'il permet d'avancer ou qu'il est facteur de blocage. Dans une société désarticulée qui a fait exploser ses cadres, la question de l'insertion est neuve et particulièrement difficile parce que chaque individu n'a pas sa place d'office. Si au siècle dernier l'enjeu était de sortir de sa place, de dépasser son cadre, aujourd'hui l'individu est à la recherche de son appartenance. Le cadre social est néanmoins resté fortement hiérarchisé et chacun a intériorisé les normes sociales, mais dans un contexte où tous n'ont pas une place assurée.

L'enjeu de chacun de ces deux projets souligne la schizophrénie d'une société qui construit des projets d'excellence sociale pour une minorité, et de l'autre côté demande à ceux qui en sont exclus de s'approprier des outils ou des équipements qui leur font défaut. Pour accéder au stade de sujet ou de citoyen, pour développer sa propre subjectivité, ce qui a priori devrait être accordé à chacun dans une société, ceux qui sont en difficulté doivent compenser doublement : ils doivent acquérir des savoirs (par l'altérité) qui sont accaparés par une minorité et une élite.

Ainsi ces deux exemples de mobilité montrent comment devenir des sujets politiques : ce n'est que par l'altérité, qui impose des transgressions, qu'il devient possible d'avancer. La « pluralité des langues », c'est-à-dire la maîtrise de la multiplicité des normes et des codes en vigueur est aujourd'hui le principal mécanisme de sélection. C'est ce type de compétences qui sont développées dans les projets présentés, et qui permettent à des publics particuliers d'accéder à des enseignements implicites qui fondent la sélection sociale. Aussi l'apport de ces dispositifs réside-t-il à son sens dans la découverte d'une « vraie altérité », la prise de conscience par le regard de l'autre de ces normes implicites qui ne nous sont jamais expliquées au sein de notre propre société. ■

